



RAPPORT FINAL
DE LA PREMIERE CONFERENCE DES
DONATEURS DE LA REGION DE
L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES
DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Hôtel Hilton - Yaoundé, Cameroun

Du 08 au 09 juillet 2015

CONTEXTE :

1. La Première Conférence des Donateurs de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC), s'est tenue à l'hôtel Hilton de Yaoundé, du 08 au 09 juillet 2015, sous le thème « **Contraintes et opportunités du financement des politiques de modernisation douanières dans le contexte de la facilitation et la sécurisation des échanges** ».
2. Ladite importante rencontre, inscrite dans l'agenda des activités de la Région OMD-AOC, avait pour but notamment de :
 - Créer un réseau de donateurs qui travaillent en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanières dans la Région ;
 - Renforcer la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région ;
 - Susciter davantage l'intérêt des milieux politiques et les bailleurs de fonds pour la réforme douanière au sein de la Région;
 - Assurer la visibilité pour les projets existants financés par des bailleurs de fonds dans la Région ;
 - Présenter le plan stratégique régional et certains projets prioritaires pour obtenir le financement des bailleurs de fonds.
3. La réunion a enregistré la participation de **vingt une (21) des vingt-trois (23)** administrations membres de la Région, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRRC), des Centres Régionaux de Formation (CRF) de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux Régionaux de Liaison, chargés du Renseignement de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale (BRLR-AO et BRLR-AC), de l'Ambassadeur du Cameroun auprès du Royaume de Belgique et de l'Union Européenne, du Fonds Japonais de Coopération douanière, de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, des Nations-Unies, de la Commission de l'Union Africaine, de la Commission de la CEMAC, de la CNUCED et du Cabinet SAANA CONSULTING.

La liste des participants est jointe en annexe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

4. La cérémonie d'ouverture présidée par le Monsieur **Alamine Ousmane MEY**, Ministre des Finances de la République du Cameroun, a été ponctuée par quatre (04) allocutions de circonstance.
5. Dans un premier temps, Madame **Minette LIBOM LI LIKENG**, Vice-président de la Région, Directeur Général des Douanes du Cameroun, a souhaité la bienvenue aux différentes délégations et témoigné sa gratitude respectivement,

au Gouvernement pour son appui constant aux réformes, à ses pairs de la Région sur le choix porté sur le Cameroun comme pays hôte de la Conférence, au Secrétariat de l'OMD et à toutes les délégations pour leurs présences qui traduisent la volonté constante et l'engagement de contribuer au développement de la région.

6. Ses remerciements sont étendus au Gouvernement Japonais, à travers le Fonds de Coopération Douanière, qui a considérablement contribué à la prise en charge des frais liés à l'organisation de la Conférence.
7. Elle a rappelé le contexte des assises marqué par le vent de modernisation des administrations des douanes de la région, dans un environnement d'échanges internationaux en perpétuelles mutations.
8. Elle a ainsi plaidé pour un accompagnement additionnel des donateurs et autres partenaires au développement dans l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités face aux défis de contribution optimale au développement économique et de protection des populations.
9. Elle a milité pour une concertation et une coordination des parties prenantes afin d'inscrire le partenariat (technique ou financier) dans une ère nouvelle empreinte de confiance.
10. En vue d'assurer l'atteinte des objectifs de la Conférence, elle a exhorté les participants à mutualiser leur expertise au service de la définition de stratégies communes pour la Région et à poursuivre les efforts de communication et de sensibilisation à l'égard des décideurs politiques et des partenaires techniques et financiers au développement, pour permettre à terme la reprise par toutes les administrations des activités externalisées vers les sociétés privées.
11. Prenant la parole dans un deuxième temps, Monsieur **Yoshihiro KOSAKA**, Représentant du Fonds Japonais de Coopération Douanière, s'est réjoui de l'organisation de la première Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC.
12. Il a ensuite réaffirmé la volonté de son Gouvernement à poursuivre son soutien aux efforts de modernisation douanière, dans un monde jalonné de défis nouveaux.
13. A sa suite, Monsieur **Kunio MIKURIYA**, Secrétaire Général de l'OMD, s'est félicité de l'organisation de la première édition de la Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC, vecteur de projets intégrateurs, dans un contexte de modernisation accrue des douanes de la région.
14. Il a rappelé le rôle des douanes dans l'économie mondiale et a appelé les pouvoirs publics et les donateurs à soutenir les démarches de renforcement des capacités qui doivent s'adosser sur une volonté politique affirmée, la formation des agents et le développement de partenariats avec le secteur privé, les autres administrations présentes aux frontières, les administrations des douanes entre

elles et les partenaires au développement, afin d'assurer la facilitation des échanges et la sécurité de la chaîne logistique.

15. Intervenant à la fin, Monsieur **Alamine Ousmane MEY**, Ministre des Finances, a réitéré les souhaits de bienvenue à l'ensemble des participants et salué notamment la présence du Secrétaire Général de l'OMD qui honore le Cameroun.

16. Il s'est ensuite réjoui du choix porté sur son pays pour abriter les assises et a rappelé le rôle majeur des administrations des douanes, en matière de mobilisation des ressources publiques, de soutien à la compétitivité économique et de protection de la société, lequel rôle appelle non seulement le soutien des pouvoirs publics mais également, en l'espèce l'appui additionnel de donateurs et autres partenaires au développement.

17. En souhaitant enfin pleins succès aux travaux, le Président de séance, a déclaré ouverte la première Conférence des Donateurs de la Région AOC.

II : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les travaux sont ouverts par la Vice-présidence de la Région, articulés autour des points suivants :

- Mot liminaire ;
- Leçon inaugurale du Secrétaire de l'OMD ;
- Aperçu des stratégies de modernisation douanière et contribution des partenaires au développement ;
 - ✓ Présentation des missions de la Douane du 21^{ème} siècle et outils de renforcement des capacités de l'OMD ;
 - ✓ Présentation du plan stratégique régional OMD-AOC ;
 - ✓ Interventions, priorités et exigences des partenaires au développement dans la Région.
- Enjeux et perspectives de la question du financement des projets de modernisation douanière dans la Région OMD-AOC.
 - ✓ Présentation des projets régionaux prioritaires par la Vice-présidence OMD-AOC ;
 - ✓ Présentation de certains projets nationaux prioritaires par les administrations concernées ;
 - ✓ Discussions et recommandations sur l'amélioration du partenariat entre les douanes et les partenaires au développement.

III : DEROULEMENT DES TRAVAUX :

19. A l'entame des travaux et dans son mot liminaire, Mme la Vice-présidence de la Région a rappelé les décisions prises lors de l'Atelier préparatoire et l'objet des assises qui est notamment de présenter aux bailleurs de fonds les initiatives régionales et nationales en quête de financement.

20. Elle a précisé que les démarches actuelles en direction des bailleurs de fonds n'occultent en rien les actions bilatérales en cours avec les pays de la Région.

21. Elle a ensuite passé la parole au Secrétaire Général de l'OMD pour sa leçon inaugurale.
22. Intervenant à sa suite, **M. Kunio MIKURIYA**, a rappelé l'existence d'une stratégie globale de l'OMD de mobilisation des financements et l'existence d'une stratégie régionale adossée sur la stratégie globale.
23. Pour poursuivre, il a présenté les priorités établies par les bailleurs de fonds pour la Région à savoir :
- La connectivité et l'interconnexion des systèmes d'information douanière ;
 - Le développement du transit ;
 - La gestion coordonnée des frontières ;
 - La réduction des délais de passage des marchandises.
24. Il a indiqué que l'organisation de la conférence des donateurs est déjà courante dans d'autres régions et souligné qu'il est primordial pour chaque région de s'approprier les réformes et élaborer des projets fiables.
25. Les projets doivent s'inspirer de la mise en œuvre des quatre piliers de la Douane du 21^{ème} siècle.
26. Les discussions à sa suite ont porté sur la fréquence des réunions dans d'autres régions ainsi que sur la problématique de l'interconnexion des systèmes douaniers en CEMAC.
27. Il en ressort que c'est la Région Amériques qui tient des réunions de donateurs chaque année, à l'occasion desquelles les besoins des administrations des douanes sont discutés, avec un impact régional ou national.
28. Pour la question de l'interconnexion en CEMAC, il a relevé

III.1. APERÇU DES STRATEGIES DE MODERNISATION DOUANIÈRE ET CONTRIBUTION DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

29. Ledit point va s'articuler sur la présentation des missions de la Douane du 21^{ème} siècle et les outils de l'OMD de renforcement des capacités ainsi que le plan stratégique régional OMD-AOC.
- #### **III.1.1. Présentation des missions de la Douane du 21^{ème} siècle et les outils de l'OMD de renforcement des capacités.**
30. Ladite présentation est délivrée par **M. Bernard ZBINDEN** du Secrétariat de l'OMD. De son exposé, il ressort qu'il existe sur le site web de l'OMD une fenêtre sur son plan stratégique pour la Douane du 21^{ème} siècle. Ladite fenêtre donne accès à un ensemble d'informations qui expliquent la vision de l'OMD adossée sur quatre piliers : Sécurité et Facilitation des échanges, recouvrement

des recettes équitable et efficace, protection de la société et développement institutionnel et des ressources humaines.

31. Les différents piliers sont étayés par des dossiers spécifiques relatifs à l'éthique, la gestion des risques, la gestion coordonnée des frontières, la douane en réseau international, le partenariat Douane-Entreprises, l'optimisation des fonctionnalités de SYDONIA, l'étude de l'OMD sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises, etc.

32. Il a ensuite mis en avant les avancées découlant de la mise en œuvre des conventions de l'OMD (CKR, SH), des programmes Columbus dans ses différentes phases, du Programme de Leadership et de Management (LMD), du Projet MADAQ.

33. Pour terminer il a rappelé que la démarche de soutien aux réformes douanières est soutenue par l'existence de nombreux partenariats avec des organisations internationales, un réseau de donateurs, des bailleurs de fonds et les milieux universitaires.

III.1.2. Présentation du Plan stratégique régional OMD-AOC

34. Délivré par **M. Souleymane SANGARE**, Directeur du BRRC, le plan stratégique régional se décline dans ses aspects saillants suivants.

35. Le plan stratégique régional s'aligne sur les quatre piliers de la Douane du 21^{ème} siècle et vise à renforcer les capacités des administrations de la région à l'effet qu'elles développent elles-mêmes leur vision, leurs missions et leurs valeurs.

36. Pour ce faire, il a été procédé à des évaluations nationales de 2011 à 2013.

37. Le plan stratégique 2013-2017 en revanche a prévu des feuilles de route sur des actions à mener par chaque année par les administrations.

38. En 2013, il a été servi une feuille de route identique, et par la suite, en raison de l'existence de disparités entre les administrations, les feuilles de route sont devenues spécifiques en 2014, en fonction du niveau de mise en œuvre des actions inscrites.

39. Chaque année, les Etats se livrent à un exercice d'auto-évaluation. Au terme des exercices d'auto-évaluation depuis 2013, des axes prioritaires ont été identifiés pour l'exercice 2015 à savoir :

- Le partenariat ;
- Le management stratégique ;
- Le renforcement des capacités.

40. Au titre du renforcement des capacités, il a été relevé à date :

- Le partage d'expériences et des bonnes pratiques s'est accru à la faveur du programme régional de coaching ;
- La mise en place progressive de plan stratégique par toutes les administrations ainsi que leur évaluation ;
- La culture de l'auto-évaluation annuelle par les administrations.

41. A l'adresse des bailleurs de fonds, il a relevé le besoin de financements des activités de la région dans les domaines suivants :

- Le leadership ;
- Le renforcement des capacités internes des administrations ;
- L'amélioration des relations avec les parties prenantes ;
- L'appropriation des instruments de l'OMD ;
- La gestion des ressources humaines ;
- Le partenariat ;
- Les procédures douanières.

42. A l'issue de son intervention, le Nigéria s'est interrogé sur le concours du BRRC à la professionnalisation des métiers de la Douane.

43. Y réagissant, le BRRC a indiqué que la spécialisation des centres régionaux de formation participe déjà de cette volonté.

III.1.3. Interventions, priorités et exigences des partenaires au développement dans la Région

44. Le point a enregistré les interventions du Fonds Japonais de Coopération Douanière, de la Commission de l'Union Africaine, du cabinet SAANA Consulting, du Bureau des Nations-Unies pour la coordination des actions humanitaires (OCHA) et de l'Union Européenne.

45. M. **Yoshihiro KOSAKA**, représentant du Fonds Japonais de Coopération Douanière, a relevé que ledit Fonds apporte un appui financier aux activités de renforcement des capacités organisées par l'OMD.

46. Ces activités se déclinent à travers des sessions de formation au Japon dans le cadre du Programme de bourses de l'OMD et celui du développement des carrières ainsi que des formations à court terme animées par des experts japonais auprès des pays membres de la Région.

47. L'intervention de la Commission de l'Union Africaine a été faite par M. **Chiza Charles CHIUMYA**.

48. Il a souligné que l'Union Africaine, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme minimum d'intégration en Afrique, promeut toutes les actions qui visent l'intensification du commerce intra-africain.

49. L'atteinte de cet objectif est adossée entre autres sur la facilitation des échanges, la construction des infrastructures, la libre circulation des personnes et des biens, l'élimination des barrières tarifaires, pour l'émergence d'une zone continentale de libre-échange.

50. Pour ce faire, les administrations des douanes sont mises à contribution pour harmoniser les procédures, les règles d'origine et le classement des marchandises. Compte tenu des enjeux, le renforcement de leurs capacités est appelé de tous les vœux par l'Union Africaine qui s'associe à toutes les initiatives y relatives.

51. A l'issue de ladite intervention, le **Cabinet SAANA Consulting** a souligné qu'il appuie l'Union Africaine dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges et au développement d'une plateforme de dialogue devant aboutir à l'élaboration d'une cartographie des bailleurs de fonds en la matière. A cet égard, le Cabinet est disposé à apporter son concours aux administrations intéressées.
52. Le Cabinet travaille également sur les projets de coopération entre les administrations des douanes et mène des actions de formation et de renforcement des capacités des milieux d'affaires en matière douanière.
53. Le Bureau des Nations-Unies pour la coordination des actions humanitaires (OCHA), quant à lui, au-delà de la présentation de ses missions et modes opératoires en matière de coordination des secours en cas de catastrophe, a plaidé pour un dialogue plus accru entre les Douanes et les organisations humanitaires au travers de séminaires régionaux et nationaux.
54. Le Bureau a milité en faveur de la création d'un couloir humanitaire dans le système SYDONIA, pour faciliter les opérations d'enlèvement des expéditions humanitaires.
55. Ledit projet de création d'un couloir dans SYDONIA étant à sa phase pilote, le Bureau invite les administrations intéressées à se faire connaître.
56. Au terme de ladite intervention, la Guinée-Bissau a sollicité un accompagnement des bailleurs de fonds et des donateurs dans la mise en œuvre de son projet de réforme et de modernisation post-Ebola.
57. Le Sénégal pour sa part, a invité les administrations membres à être proactives au vu de l'importance du sujet traité, par la mise en place de procédures simplifiées pour l'acheminement des expéditions humanitaires.
58. La Sierra Leone quant à elle, a milité pour la mise en place de politiques et de cadres juridiques de collaboration avec les institutions humanitaires.
59. Lesdites suggestions ont été suivies par l'intervention de l'Union Européenne (U.E.).
60. L'U.E a ainsi expliqué sa procédure de financement des projets.
61. Il en ressort que les pays qui sollicitent le financement de leurs projets par l'UE doivent envoyer leur requête à l'ordonnateur régional (Président des Commissions des communautés régionales) ou national (ministère en charge de la négociation des financements).
62. La requête se présente sous la forme d'un document de programmation qui exprime les besoins, priorités et la manière avec laquelle on veut mener le projet.

63. Si le projet est jugé mature, l'UE entame des négociations pour voir si elle peut mobiliser des ressources et le financer.

64. L'UE a souligné que les projets relatifs au renforcement des capacités sont nécessaires et informé de la disponibilité des ressources.

65. Elle a également exhorté les administrations à soumettre des projets relatifs au renforcement du partenariat avec le secteur privé.

66. L'UE a achevé son propos en recommandant aux administrations de la région la pro-activité, l'appropriation du projet et sa capacité d'absorption. Il a ajouté que les administrations doivent mettre l'accent sur des projets matures, utiles et susceptibles d'améliorer leur efficacité.

III.2. ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA QUESTION DU FINANCEMENT DES PROJETS DE MODERNISATION DOUANIÈRE DANS LA RÉGION OMD-AOC

67. Ledit point s'est articulé autour de la présentation des projets régionaux et nationaux prioritaires ainsi que des discussions et recommandations sur l'amélioration du partenariat entre les douanes et les partenaires au développement, sous la co-modération de la Vice-présidente et du Fonds Japonais de Coopération Douanière.

III.2.1. Présentation des projets régionaux prioritaires

68. Ladite présentation est délivrée par **M. Gasper KONNEH** de la Vice-présidence qui, au préalable, est revenu sur les principes qui ont guidé la sélection des projets régionaux ainsi qu'il suit :

- ✓ Projets qui facilitent et accélèrent les échanges grâce à une application normalisée des procédures douanières dans plusieurs pays voisins ;
- ✓ Projets qui facilitent le fonctionnement d'unions douanières et favorisent l'intégration régionale ;
- ✓ Projets qui réduisent au minimum les doubles emplois ;
- ✓ Projets qui optimisent les résultats d'un programme de développement touchant un grand nombre de pays de la Région ;
- ✓ Projets qui permettent l'autonomisation des structures régionales afin de leur confier un rôle plus important dans le processus de coopération avec les donateurs.

69. Il a par la suite présenté tour à tour les différents projets régionaux retenus pour être soumis à la Conférence des Donateurs comme suit :

- **Extension du Projet MADAQ à l'Afrique Centrale qui vise :**

- ✓ La mobilisation des ressources ;
- ✓ L'engagement des parties prenantes ;
- ✓ L'engagement des donateurs ;
- ✓ Le développement des ressources humaines.

Pour le moment le projet est limité aux administrations douanières des Etats Membres de la CEDEAO, avec des résultats encourageants enregistrés. L'objectif visé c'est l'extension du projet MADAO en Afrique Centrale.

- **Renforcement du renseignement par l'utilisation accrue du CEN et nCEN :**

- ✓ Le CEN et le nCEN sont des outils de lutte contre la fraude développés par l'OMD ;
- ✓ Le nCEN est une base de données qui permet à une administration douanière de collecter des données sur les infractions douanières au niveau national, y compris les données personnelles sur les contrefacteurs ;
- ✓ Le CEN permet l'échange de données sur les infractions douanières entre plusieurs administrations douanières, à l'exclusion des données personnelles ;
- ✓ L'échange de renseignements sur le réseau CEN facilite la lutte contre la fraude, les grands trafics et la criminalité transfrontière
- ✓ Le projet vise à renforcer l'échange de renseignements entre les administrations sur la plateforme CEN, à travers une assistance technique et financière sur la mise en place des systèmes nationaux nCEN ;
- ✓ Il faut environ 30.000 Euro par administration.

- **Programme régional d'Opérateur Economique Agréé (OEA):**

- ✓ Le concept d'OEA est défini dans le Cadre de Normes SAFE ;
- ✓ Un OEA est une partie intervenant dans le mouvement international des marchandises qui a été reconnue par une administration douanière comme respectant les normes internationales, notamment en matière de sécurité de la chaîne logistique;
- ✓ En contrepartie, les Administrations accordent des avantages aux OEA, notamment par l'allègement des procédures de dédouanement ;
- ✓ Les avantages de la mise en œuvre des programmes d'OEA sont reconnus, notamment pour les entreprises, les Etats et les Communautés économiques régionales ;
- ✓ L'objectif du programme est d'augmenter le commerce intra-régional et l'intégration accrue de la Région AOC au système international des échanges par la mise en place d'un Programme régional d'OEA ;
- ✓ Les résultats attendus sont notamment:
 - ❖ La mise en place d'un cadre régional d'OEA et de reconnaissance mutuelle;
 - ❖ Le renforcement des capacités des administrations douanières et des parties prenantes en matière de mise en œuvre des programmes d'OEA.

- **Programme régional de collaboration administrative mutuelle ou programme régional de coaching :**

- ✓ Le Programme Régional de Coaching est une initiative de collaboration, de coopération sud-sud, basée sur une expertise locale, concrète, pratique et peu coûteuse ;
 - ✓ Selon les principes retenus par la Région, toutes les dépenses inhérentes au Programme Régional de Coaching sont à la charge du pays demandeur ;
 - ✓ Mais très souvent, les Administrations qui sollicitent l'expertise ou l'assistance technique (demandeurs) d'une autre Administration ne sont pas en mesure de faire face aux charges inhérentes ;
 - ✓ Plusieurs initiatives de Coaching sont donc restées au stade de la demande ou de la première mission, faute de financement ;
 - ✓ La mesure de la performance, l'informatique, le leadership, la gestion des produits pétroliers, le management stratégique, la gestion des ressources humaines, le partenariat et les procédures constituent les domaines à date de collaboration administrative mutuelle.
- **Atelier régional d'accréditation des conseillers en modernisation douanière :**
 - ✓ L'indisponibilité des experts extérieurs à répondre de façon immédiate aux besoins des Administrations demeure une problématique majeure.
 - ✓ Les séminaires d'Accréditation de Conseillers en modernisation douanière initiés par l'Organisation Mondiale des Douanes dans la région AOC ont permis de former des personnes ressources, largement en deçà des besoins de la Région.
 - ✓ Face aux multiples sollicitations des Administrations des douanes à l'endroit du BRRC-AOC et au nombre limité d'experts régionaux accrédités disponibles, il apparaît nécessaire d'accroître le vivier régional de conseillers en modernisation douanière.
 - **Atelier régional de formation des formateurs et des gestionnaires des ressources humaines :**
 - ✓ La Gestion des Ressources Humaines continue d'être l'un des défis majeurs de la Région ;
 - ✓ La formation et la Gestion des Ressources Humaines ne sont pas une matière douanière par essence;
 - ✓ Les formateurs en douane ne sont pas tous des professionnels en la matière;
 - ✓ Les structures nationales de formation ne disposent pas de compétence interne en matière d'ingénierie de la formation;
 - ✓ La formation continue est quasi inexistante ou inadaptée au processus de modernisation.
 - ✓ Organiser des ateliers de formation au profil des gestionnaires de ressources et de formation sur la base des modules développés.
 - **Programme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique régional de l'Afrique Occidentale et Centrale :**

- ✓ Depuis 2009, la Région s'est engagée dans la planification stratégique...
 - ✓ En 2013, le 1^{er} cycle s'est achevé avec des résultats mitigés;
 - ✓ Le second cycle 2013-2017 est en cours et les tendances issues des auto-évaluations sont très encourageantes ;
 - ✓ Toutes les Administrations participent désormais à cet exercice mais la qualité des résultats reste un défi pour le BRRC-AOC ;
 - ✓ Il convient que les experts Régionaux entreprennent des missions d'assistance technique pour soutenir les Administrations dans leur processus de modernisation ;
 - ✓ Le nombre de jours moyens pour cette mission est de 05 jours ouvrables et le nombre de participants est de 2 attachés techniques du BRRC/AOC.
- **Projet de poursuite et d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime :**
 - ✓ Le projet de mutualisation du renseignement fluviomaritime a été initié en 2012 par les Douanes sénégalaises avec l'appui de la Coopération française ;
 - ✓ Il est né suite au constat que, dans la plupart de nos pays, la surveillance des embarcations de mer par les Administrations des Douanes, n'est pas optimale ;
 - ✓ Ainsi, les embarcations de mer sont devenues dans nos pays un vecteur de préférence de plusieurs trafics illicites (Drogue, CITES, Armes etc.) et d'actes criminels (terrorisme etc.) ;
 - ✓ L'objectif du projet est de mettre en place le cadre légal et une base de données commune sur les métiers de la mer, les bateaux, leurs mouvements, les propriétaires, les équipages, les passagers ;
 - ✓ Les bénéficiaires visés sont les Administrations des Douanes de la Région de l'OMD pour l'Afrique Occidentale et Centrale.
 - ✓ Le budget prévisionnel est de 155 818 Euros.
 - **Projet d'interconnexion des systèmes d'information douanière du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal :**

Les principaux objectifs de ce projet sont entre autres :

- ✓ faciliter et sécuriser les échanges internationaux par la mise en œuvre des meilleures pratiques commerciales conformément au Cadre des normes SAFE de l'OMD ;
- ✓ améliorer l'efficacité et l'efficiency des procédures de transit ;
- ✓ améliorer la prévention et la détection des fraudes ;
- ✓ simplifier et sécuriser les opérations de transit ;
- ✓ permettre un échange électronique des données du transit ;
- ✓ mettre en place une base de données régionale sur le transit ;
- ✓ l'extension du projet aux autres membres de la Région AOC.

70. Il a ensuite été procédé à la présentation des projets nationaux dont la sélection a été guidée par les principes ci-après :

- Projets qui tiennent compte des préoccupations nationales spécifiques des administrations des douanes dans leur processus de réforme ;
- Un projet qui est une réaction immédiate face à une situation conflictuelle spécifique en vue d'assurer la restructuration rapide et le bon fonctionnement d'une administration des douanes déstabilisée ;
- Un projet qui favorise la mise en œuvre d'une phase pilote et d'une phase d'essai pour déploiement ultérieur dans d'autres pays ;
- Projets qui permettent de combler les différences de niveau en matière de capacités des administrations des douanes - notamment sur les aspects où les niveaux de développement sont très différents.

III.2.2. Présentation des projets nationaux prioritaires

71. Lesdits projets sont tour à tour présentés par les administrations comme suit :

- **Sénégal:** Projet de construction d'un centre cynophile à vocation régionale au Sénégal, avec pour objectif de former aux différents métiers de maître-chien et d'instructeur, en direction des gendarmes, des policiers et agents des douanes de la Région.

A la suite, les discussions ont permis de constater que l'activité cynophile n'est pas courante dans la région et revêt un intérêt majeur pour les administrations des douanes. Les administrations à cet égard ont convenu de la pertinence de l'initiative et appelé au soutien des bailleurs de fonds.

- **Gabon:** Projet d'appui au développement d'un site web et de l'intranet des Douanes Gabonaises, aux fins d'amélioration de sa communication interne et externe.

Après la présentation, les échanges ont mis en relief la nécessité d'appuyer ce pays pour permettre son alignement aux dispositifs similaires déjà en vigueur dans les autres pays de la région.

- **Gambie:** Projet de renforcement des capacités institutionnelles des Douanes Gambiennes, avec pour objectifs d'améliorer la gestion des ressources humaines, l'automatisation des procédures, le développement d'une base de données sur la valeur en douane, l'amélioration de l'offre en électricité des postes frontières. Le projet est financé à 80% sur ressources propres, la mobilisation des ressources additionnelles concerne 20%.

Le Sénégal a salué la pertinence du projet et a milité en faveur de son appui.

- **Bénin:** Projet de construction et d'équipement d'une Ecole Nationale des Douanes à vocation régionale, avec pour objectif de doter le Bénin et la région d'un cadre de formation adéquat. Le coût estimatif du projet est de 10 milliards de FCFA

A l'issue de la présentation dudit projet, l'UE a encouragé l'initiative et a invité le Bénin à produire un projet complet et mature, assorti de son propre apport au financement.

Le Secrétariat de l'OMD a réagi en saluant l'intérêt dudit projet, le renforcement des capacités et la formation des administrations douanières étant au cœur de la stratégie de l'OMD. Il a invité les bailleurs de fonds à l'appuyer et leur a suggéré une mutualisation dans le financement des infrastructures et du concept de la formation et du fonctionnement de l'Ecole.

Le Cameroun sur la question, a partagé son expérience tirée de la mise en œuvre du Projet de Facilitation des transports et du Transit en CEMAC (FASTTRAC). Il a signalé que le Projet intéresserait les bailleurs s'il revêtait une forte propension régionale.

- **Cap-Vert** : Projet de modernisation des Douanes Cap-Verdiennes portant respectivement sur la mise en œuvre du plan stratégique de communication (pour l'amélioration de son image de marque) et sur la dotation d'une masse d'habillement du personnel de qualité.

Le Secrétariat de l'OMD a relevé à la suite que l'initiative peut sembler dérisoire pour certains pays, mais il est déterminant de retenir que le projet du Cap-Vert demeure important pour un petit pays au vu de ses moyens.

- **Guinée-Bissau** : Projet d'assistance technique et financier du processus de modernisation des douanes, dans le cadre de la lutte contre la fraude, gestion des risques, ressources humaines, OEA.

72. A l'issue de toutes les présentations, l'UE a pris acte des projets et va informer les représentations locales pour qu'elles prennent l'attache des administrations concernées pour la poursuite des discussions.

73. Le Secrétariat de l'OMD a convenu que les différents projets ne sont pas encore assortis de tous les détails. Il y a lieu d'améliorer leur contenu pour qu'ils soient mieux adressés aux bailleurs de fonds et autres donateurs.

74. La Banque a insisté sur le lien qu'il doit avoir entre les projets et l'amélioration de l'efficacité des administrations.

75. Elle a ainsi proposé de mettre en place une plateforme de dialogue pour affiner lesdits projets et a indiqué qu'un consultant de la Banque basée à Abidjan (Côte d'Ivoire) sera mis à contribution pour apprécier les projets de la région.

76. Dans ce sens, elle a appelé à la finalisation du montage des projets afin que ceux-ci puissent répondre aux priorités de la Banque.

77. L'Ambassadeur du Cameroun auprès du Royaume de Belgique et l'UE s'est enfin appesanti sur l'état des négociations actuelles avec l'UE sur les APE et a

suggéré à la région que le calendrier et les enjeux liés à la mise en œuvre de ces accords de partenariat soient intégrés dans les plans de modernisation des administrations.

III.2.3. Discussions et recommandations sur l'amélioration du partenariat entre les douanes et les partenaires au développement.

78. Au terme des débats, le Secrétariat de l'OMD a suggéré les recommandations :

- Faire tenir le rapport de la Conférence aux participants et aux bailleurs de fonds ;
- Diffuser dans le site web régional le rapport de la Conférence et les différentes présentations ainsi que les propositions de projets ;
- Mettre en place une équipe technique chargée de conseiller les administrations dans le développement des argumentaires ;
- Définir le type de format à arrêter pour le développement des argumentaires ;
- Désigner un Chef de projet pour chaque initiative régionale prioritaire ;
- Solliciter des bailleurs de fonds des informations supplémentaires, pour mieux les connaître et comprendre leur cadre d'intervention ;
- Collaborer avec la CNUCED sur sa mission, sa vision sur les migrations de SYDONIA ;
- S'accorder avec le Bureau des Nations-Unies pour la coordination des actions humanitaires (OCHA) sur le calendrier et le financement des séminaires régionaux ;
- Inviter les pays affectés par Ebola à s'associer sur ce qui peut être fait en leur faveur ;
- Appuyer la Commission de la CEMAC, dans sa stratégie de renforcement des capacités, en liaison avec les Etats concernés.

79. En exécution de la recommandation relative à la désignation des chefs des projets régionaux prioritaires, les décisions suivantes sont prises :

- Pour l'extension du Projet MADAQ, **le Secrétariat de l'OMD, en liaison avec la Sierra Leone et le Mali** ;
- Renforcement du renseignement au sein de la Région grâce à l'utilisation accrue du CEN et nCEN, **le Cameroun et les BRLR** ;
- Programme régional d'OEA, **la Côte d'Ivoire et le Ghana** ;
- Programme régional de collaboration administrative mutuelle (programme régional de coaching), **le BRRC** ;
- Atelier régional d'accréditation des conseillers en modernisation douanière, **le Secrétariat de l'OMD et le BRRC** ;
- Atelier de formation des formateurs et des gestionnaires des ressources humaines, **le Secrétariat de l'OMD et le BRRC** ;
- Programme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique régional de l'Afrique Occidentale et Centrale, **le BRRC** ;
- Projet de poursuite et d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime, avec pour objectif de mettre en place un cadre de

- renseignement régional dans le domaine maritime et fluvial, **le Sénégal et le BRLR AO** ;
- Projet d'interconnexion des systèmes d'information douanière du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, **la Côte d'Ivoire, en liaison avec les pays concernés.**

80. S'agissant de la question du format des argumentaires, la Vice-présidence a suggéré une concertation préalable avec les administrations concernées.

81. Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMD a suggéré que pour le suivi, la documentation relative aux projets régionaux et nationaux soit finalisée, pour être discutés lors des prochaines réunions des points de contact et du Comité des experts.

82. Au terme de la Conférence, la Vice-présidence a demandé aux administrations présentes de servir de relais auprès de leur hiérarchie pour la diffusion des décisions et recommandations de la Conférence.

IV : CEREMONIE DE CLÔTURE

83. Quatre temps forts ont ponctué la cérémonie de clôture de la Première Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC, articulés autour de la présentation des décisions et recommandations de la Conférence, des allocutions de la Vice-présidente de la Région, du Secrétaire Général de l'OMD, et du discours de clôture du Ministre des Finances.

84. Après la présentation des décisions et recommandations de la Conférence, **Madame LIBOM LI LIKENG**, Vice-président de la Région et Directeur Général des Douanes du Cameroun, a dans son intervention, dressé le rapport analytique de la Conférence, à l'aune des débats enregistrés, des décisions et recommandations formulées.

85. Elle a également exprimé ses remerciements aux différentes délégations pour la qualité des échanges et notamment **du choix porté sur sa personne de hisser le Cameroun à la Vice-présidence de l'OMD pour la Région.**

86. Elle a achevé son propos en relevant **l'importance de la mutualisation des expériences entre les administrations, source de convergence et de solutions durables** et a invité l'assistance à une mise en œuvre rapide des décisions et recommandations issues de la Conférence.

87. **Monsieur Kunio MIKURIYA**, Secrétaire Général de l'OMD, s'est joint à l'ensemble des orateurs pour remercier les autorités camerounaises pour la bonne organisation de la Conférence. Il a ensuite félicité les Douanes Camerounaises pour les avancées enregistrées dans les domaines de la mesure de la performance, avec l'appui constant du Gouvernement. Ses félicitations vont également au Nigéria pour ses initiatives de solidarité envers les autres administrations et de ses bons offices auprès de la Guinée Equatoriale en vue de son adhésion prochaine au Conseil de Coopération Douanière. Il a souligné sa convergence de vue avec le Ministre du Commerce du Cameroun, en ce qui concerne la nécessité que la Douane joue un rôle central au sein du Comité

national de facilitation. Il a réaffirmé l'attachement de l'OMD au renforcement des capacités de ses membres et notamment de ceux de la Région, à travers l'assistance technique.

88. Intervenant à la fin, **Monsieur Alamine Ousmane Mey, Ministre des Finances**, dans son mot de clôture, a remercié la Conférence pour le choix porté sur le Cameroun pour assurer la Vice-présidence de la Région. Il a salué la richesse des débats, des recommandations et des résolutions issus de la Conférence. Il a souligné la volonté du Gouvernement de la République du Cameroun d'apporter son constant appui aux réformes visant la modernisation de la Douane, dans le cadre global d'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale. En déclarant clos les travaux de la Conférence, le Ministre s'est réjoui du climat chaleureux et fraternel qui a prévalu durant les assises et a souhaité un bon retour à toutes les délégations.

Fait à Yaoundé, le 09 juillet 2015

La Première Conférence des Donateurs OMD-AOC

ANNEXE

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIERE CONFERENCE DES DONATEURS DE LA REGION OMD - AOC

A- Au titre des décisions générales de la Conférence :

- 1- Extension du Projet MADAo à l'Afrique Centrale ;
- 2- Mise en place au sein de chaque Administration des Douanes d'une structure en charge de la coordination des projets et des relations avec les donateurs et bailleurs de fonds ;
- 3- Mise en place d'un Groupe d'Experts chargé d'assister la Région et les administrations dans la maturation des projets et la rédaction des argumentaires et des propositions de projets, dans le respect des standards de l'OMD en la matière ou des donateurs ;
- 4- Elaboration de propositions de projets sur la base des règles de gestion et règles financières de l'OMD ;
- 5- Elaboration d'une cartographie des donateurs et des bailleurs de fonds de la Région ;
- 6-** Désignation du Secrétariat de l'OMD comme signataire des contrats de financement avec les donateurs et bailleurs de fonds, au titre des projets à caractère régional.

B- Au titre des recommandations :

- Faire tenir le rapport de la Conférence aux participants et aux bailleurs de fonds ;
- Diffuser dans le site web régional le rapport de la Conférence et les différentes présentations ainsi que les propositions de projets ;
- Mettre en place une équipe technique chargée de conseiller les administrations dans le développement des argumentaires ;
- Définir le type de format à arrêter pour le développement des argumentaires ;
- Désigner un Chef de projet pour chaque initiative régionale prioritaire ;
- Solliciter des bailleurs de fonds de fournir plus d'informations
- Collaborer avec la CNUCED sur sa mission, sa vision sur les migrations de SYDONIA ;
- S'accorder avec le Bureau des Nations-Unies pour la coordination des actions humanitaires (OCHA) sur le calendrier et le financement des séminaires régionaux ;
- Inviter les pays affectés par Ebola à s'associer sur ce qui peut être fait en leur faveur ;
- Appuyer la Commission de la CEMAC, dans sa stratégie de renforcement des capacités, en liaison avec les Etats concernés

3. Au titre des décisions liées à la mise en oeuvre des recommandations:

- Pour l'extension du Projet MADAo, **le Secrétariat de l'OMD, en liaison avec la Sierra Leone et le Mali** ;
- Renforcement du renseignement au sein de la Région grâce à l'utilisation accrue du CEN et nCEN, **le Cameroun et les BRLR** ;

- Programme régional d’OEA, **la Côte d’Ivoire et le Ghana** ;
- Programme régional de collaboration administrative mutuelle (programme régional de coaching), **le BRRC** ;
- Atelier régional d'accréditation des conseillers en modernisation douanière, **le Secrétariat de l’OMD et le BRRC** ;
- Atelier de formation des formateurs et des gestionnaires des ressources humaines, **le Secrétariat de l’OMD et le BRRC** ;
- Programme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique régional de l’Afrique Occidentale et Centrale, **le BRRC** ;
- Projet de poursuite et d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime, avec pour objectif de mettre en place un cadre de renseignement régional dans le domaine maritime et fluvial, **le Sénégal et le BRLR AO** ;
- Projet d'interconnexion des systèmes d'information douanière du Burkina-Faso, de la Côte d’Ivoire, du Mali et du Sénégal, **la Côte d’Ivoire, en liaison avec les pays concernés**.

Fait à Yaoundé, le 09 juillet 2015

La Première Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC.



**PREMIERE CONFERENCE DES DONATEURS DE LA REGION
OMD /AOC**

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Hôtel Hilton - Yaoundé, Cameroun

Du 08 au 09 juillet 2015

La Première Conférence des Donateurs de la Région de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) de l'Afrique Occidentale et Centrale s'est tenue à l'hôtel Hilton de Yaoundé, du 08 au 09 juillet 2015, sous le thème « **Contraintes et opportunités du financement des politiques de modernisation douanières dans le contexte de la facilitation et la sécurisation des échanges** ».

Ladite importante rencontre, inscrite dans l'agenda des activités de la Région OMD-AOC, avait pour but notamment de :

- Créer un réseau de donateurs qui travaillent en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanières dans la Région ;
- Renforcer la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région ;
- Susciter davantage l'intérêt des milieux politiques et les bailleurs de fonds pour la réforme douanière au sein de la Région ;
- Assurer la visibilité pour les projets existants financés par des bailleurs de fonds dans la Région ;
- Présenter le plan stratégique régional et certains projets prioritaires pour obtenir le financement des bailleurs de fonds.

La réunion a enregistré la participation de vingt une (21) des vingt-trois (23) administrations membres de la Région, de la Vice-présidence, du Secrétariat de l'OMD, du Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC), des Centres Régionaux de Formation (CRF) de Ouagadougou, de Brazzaville et d'Abuja, des Bureaux Régionaux de Liaison, chargés du Renseignement de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale (BRLR-AO et BRLR-AC), de l'Ambassadeur du Cameroun auprès du Royaume de Belgique et de l'Union Européenne, du Fonds Japonais de Coopération douanière, de l'Union Européenne, des Nations-Unies, de la Commission de l'Union Africaine, de la Commission de la CEMAC, de la CNUCED et du Cabinet SAANA CONSULTING.

A l'issue des débats de ladite Conférence, l'économie des décisions et recommandations se décline comme suit :

1. Au titre des décisions générales :

- ❖ Extension du Projet MADAÖ à l'Afrique Centrale ;
- ❖ Mise en place au sein de chaque Administration des Douanes d'une structure en charge de la coordination des projets et des relations avec les donateurs et bailleurs de fonds ;
- ❖ Mise en place d'un Groupe d'Experts chargé d'assister la Région et les administrations dans la maturation des projets et la rédaction des argumentaires et des propositions de projets, dans le respect des standards de l'OMD en la matière ou des donateurs ;
- ❖ Elaboration de propositions de projets sur la base des règles de gestion et règles financières de l'OMD ;

- ❖ Elaboration d'une cartographie des donateurs et des bailleurs de fonds de la Région ;
- ❖ Désignation du Secrétariat de l'OMD comme signataire des contrats de financement avec les donateurs et bailleurs de fonds, au titre des projets à caractère régional.

2. **Au titre des recommandations :**

- Faire tenir le rapport de la Conférence aux participants et aux bailleurs de fonds ;
- Diffuser dans le site web régional le rapport de la Conférence et les différentes présentations ainsi que les propositions de projets ;
- Définir le type de format à arrêter pour le développement des argumentaires ;
- Désigner un Chef de projet pour chaque initiative régionale prioritaire ;
- Solliciter des bailleurs de fonds de fournir plus d'informations, pour mieux les connaître et comprendre leur cadre d'action ;
- Collaborer avec la CNUCED sur sa mission, sa vision sur les migrations de SYDONIA ;
- S'accorder avec le Bureau des Nations-Unies pour la coordination des actions humanitaires (OCHA) sur le calendrier et le financement des séminaires régionaux ;
- Inviter les pays affectés par Ebola à s'associer sur ce qui peut être fait en leur faveur.

3. En exécution de la recommandation relative à la désignation des chefs des projets régionaux prioritaires, les décisions spécifiques suivantes sont prises :

- Pour l'extension du Projet MADAQ, **le Secrétariat de l'OMD, en liaison avec la Sierra Leone et le Mali** ;
- Renforcement du renseignement au sein de la Région grâce à l'utilisation accrue du CEN et nCEN, **le Cameroun et les BRLR** ;
- Programme régional d'OEA, **la Côte d'Ivoire et le Ghana** ;
- Programme régional de collaboration administrative mutuelle (programme régional de coaching), **le BRRC** ;
- Atelier régional d'accréditation des conseillers en modernisation douanière, **le Secrétariat de l'OMD et le BRRC** ;
- Atelier de formation des formateurs et des gestionnaires des ressources humaines, **le Secrétariat de l'OMD et le BRRC** ;
- Programme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique régional de l'Afrique Occidentale et Centrale, **le BRRC** ;
- Projet de poursuite et d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime, avec pour objectif de mettre en place un cadre de renseignement régional dans le domaine maritime et fluvial, **le Sénégal et le BRLR AO** ;

- Projet d'interconnexion des systèmes d'information douanière du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal, **la Côte d'Ivoire, en liaison avec les pays concernés.**

Fait à Yaoundé, le 09 juillet 2015

La Première Conférence des Donateurs de la Région OMD-AOC.